

DES LE LUNDI 12 AVRIL 2021 : UN SEUL
CENTRE DE VACCINATION A AGEN
▶ LE CENTRE DE CONGRÈS



**INFO
VACCINATION
COVID-19**



TOUTES LES INFOS sur www.agglomeration-agen.fr ou www.sante.fr ou au **05 53 48 49 56**

Ouverture d'un grand et unique centre de
vaccination à Agen

INFO VACCINATION COVID-19



À PARTIR DU LUNDI 12 AVRIL
UN SEUL CENTRE DE VACCINATION À AGEN :
LE CENTRE DE CONGRÈS

Tous les rendez-vous déjà pris
à l'Hôpital d'Agen et à la Clinique Esquirol-Saint Hilaire
auront lieu au **CENTRE DE CONGRÈS** (dates et horaires inchangés)

TOUTES LES INFOS sur www.agglo-agen.fr ou www.sante.fr ou au 05 53 48 49 56



La lutte contre la propagation du virus COVID-19 nécessite le déploiement d'un maximum de grands centres de vaccination dans les territoires.

L'Agglomération d'Agen a ouvert son centre de vaccination le 4 mars 2021.

Près de 200 injections y sont réalisées chaque jour.

Afin d'accélérer la campagne de vaccination, les 3 centres de vaccination d'Agen (Le Centre de Congrès, le Centre Hospitalier Agen Nérac et la Clinique Saint Hilaire ELSAN) se rapprochent.

Plusieurs acteurs du territoire ont, ainsi et une nouvelle fois, coopéré et uni leurs forces pour ouvrir ce nouveau centre à Agen : l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS), **l'Agglomération d'Agen, le Centre Hospitalier Agen Nérac, la Clinique Saint Hilaire ELSAN**, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) médecins et infirmiers, le Centre de Congrès et Mme Soussi représentante des infirmières.

Une dizaine de services civiques seront également recrutés par l'Agglomération d'Agen en renfort d'ici une quinzaine de jours afin d'accueillir et d'accompagner au mieux le public.

Ce centre de vaccination (*mise à disposition du centre de congrès financée par l'Agglomération d'Agen*) fait l'objet d'un arrêté préfectoral qui sera signé par Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne. La mise en place de ces centres revêt en effet un caractère exceptionnel et provisoire lié à la crise sanitaire.



Vue d'ensemble du centre de vaccination

Informations pratiques

- ▶ La date d'ouverture de ce centre de vaccination est ce lundi 12 avril.
 - ▶ Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi du 8h à 18h.
 - ▶ Le centre de vaccination délivrera les vaccins Moderna et Pfizer.
Les vaccins Pfizer se font en deux doses avec 21 jours d'intervalle,
Les vaccins Moderna se font en deux doses à 28 jours d'intervalle
 - ▶ 600 à 800 injections par jour sont prévues contre 200 actuellement sur ce lieu
 - ▶ La prise de rendez- vous se fait uniquement sur DOCTOLIB.fr.
Pour toutes difficultés un seul et unique numéro de téléphone 05.53.48.49.56.
(Ouvert du lundi au vendredi)
- ▶ ATTENTION : Tous les rendez-vous programmés à **l'Hôpital d'Agen et la Clinique Esquirol-Saint Hilaire** seront assurés aux mêmes jours et horaires MAIS au Centre des Congrès

Un lieu visible et accessible

Toutes les précautions sont prises pour garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Un site accessible :

- ▶ En voiture, le parking voiture est réservé sur la gauche du centre de vaccination
- ▶ En bus, une desserte du Centre de Vaccination est assurée par la ligne 1 du réseau de bus Tempo de 9h à 17h
 - Depuis Monluc-Centre-ville vers Centre de Congrès : première arrivée vers 9h05 – dernière arrivée vers 17h15
 - Retour du Centre de congrès vers Agen centre : premier départ 9h05 – dernier départ 17h29

La prise en charge des patients

La prise en charge des patients dans le Centre de congrès se fera lors d'un parcours de vaccination en 4 étapes.

ÉTAPES DE VACCINATION

ÉTAPE 1

UN RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIF POUR ENREGISTRER VOTRE DOSSIER SUR LA PLATEFORME CPAM ET VOUS PRÉSENTER LES CONDITIONS DE CONSENTEMENT. IL VOUS SERA ÉGALEMENT PROPOSÉ UNE DATE DE RENDEZ-VOUS POUR LA DEUXIÈME INJECTION.

ÉTAPE 2

UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL PAR UN DOCTEUR QUI RÉALISERA UNE VÉRIFICATION DU CONSENTEMENT ET DE VOTRE ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL. EXEMPLES DE QUESTIONS QUI POURRONT VOUS ÊTRE POSÉES : AVEZ-VOUS DÉJÀ EU LA COVID ? AVEZ-VOUS ÉTÉ VACCINÉ CONTRE LE GRIPPE ET QUAND ? SOUFFREZ-VOUS D'ALLERGIES ? ...

ÉTAPE 3

L'INJECTION DU VACCIN DANS UN BOX (À L'ABRI DES REGARDS) PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ.

ÉTAPE 4

UN TEMPS DE SURVEILLANCE D'ENVIRON 15 MINUTES DANS UNE ZONE AMÉNAGÉE AFIN D'ASSURER VOTRE SÉCURITÉ.

ATTENTION :
VOUS DEVEZ CONSERVER LE MASQUE
TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VACCINATION !

Pour aller plus loin...

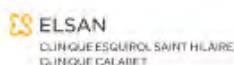
Le calendrier des personnes prioritaires

- ▶ **Aujourd'hui, personnel soignants et personnes de + 70 ans**
- ▶ A partir du 16 avril, les premiers rendez-vous seront accordés aux personnes qui ont entre 60 et 70 ans
- ▶ A partir du 15 mai, les premiers rendez-vous seront ouverts pour les personnes entre 50 et 60 ans
- ▶ A partir de la mi-juin, les rendez-vous seront ouverts à l'ensemble des Françaises et Français de moins de 50 ans

Contacts

- Nadège LAUZZANA, Adjointe à la Politique de santé et l'accessibilité - nadege.lauzzana@agen.fr
- Alexia LABONNE : Chef de Service Santé/Hygiène - 05 53 69 05 60 - alexia.labonne@agglo-agen.fr

TOUTES LES INFOS sur www.agglo-agen.fr ou www.sante.fr ou au **05 53 48 49 56**



FOIRE AUX QUESTIONS VACCINATION COVID-19



Quels sont les principes de la stratégie vaccinale ?

- **Le libre choix du patient** : le vaccin n'est pas obligatoire et peut se réaliser dans le centre de vaccination de son choix
- **La prise en charge à 100% du vaccin par la Sécurité Sociale**
- **La sécurité** avec le respect strict des règles qui encadrent l'utilisation de produits de santé en France

Qui peut se faire vacciner ?

► Depuis le 27 mars	Les personnes de plus de 70 ans
► À partir du 16 avril	Les personnes de plus de 60 ans
► À partir du 15 mai	Les personnes de plus de 50 ans
► À partir du 15 juin	Les personnes de plus de 18 ans

- **Les personnes vulnérables à haut risque sur ordonnance médicale.** Les précisions auprès de votre médecin traitant ou sur www.solidarites-sante.gouv.fr (cancers, maladies rénales, handicap, ...)
- **Le personnel soignant**

Où puis-je me faire vacciner ?

- **Centre de vaccination du Centre des Congrès :**
Centre des Congrès, Parc des Expositions, Avenue du Midi, 47031 AGEN CEDEX

Pour retrouver toutes les coordonnées des centres de vaccination : www.sante.fr

Comment prendre rendez-vous ?

Pour se faire vacciner, il est indispensable de **prendre rendez-vous par téléphone ou par internet** :
Les rendez-vous se font uniquement à distance (téléphone ou internet) :

Centre de Congrès à Agen

Centre de Congrès, Parc des Expositions, Avenue du Midi, 47031 AGEN CEDEX

🌐 Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr

☎ 05 53 48 49 56

Je n'arrive pas à prendre rendez-vous, comment faire ?

Les centres de vaccination peuvent être saturés par le nombre d'appels téléphoniques entrants ou ne peuvent donner de nouveaux rendez-vous en raison des doses actuellement disponibles ; il est important de s'armer de patience et de renouveler votre appel régulièrement.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre le **numéro vert national**  **N°Vert 0 800 00 91 10**

Comment me rendre au centre de vaccination ?

Vous pouvez évidemment vous y rendre avec votre véhicule personnel ou être covoituré. Les accompagnants ne pourront entrer dans le centre de vaccination qu'en cas de besoin.

En cas de difficultés, vous pouvez joindre le CCAS au 05 53 66 12 56

Comment se passe la vaccination ?

- 1 Un rendez-vous administratif pour enregistrer votre dossier sur la plateforme CPAM et vous lire les conditions du consentement
- 2 Un rendez-vous médical (questions médicales : Avez-vous eu le Covid ? Avez-vous été vacciné contre la grippe les deux dernières semaines ? Souffrez-vous d'allergies ?...)
- 3 L'injection du vaccin avec 15 minutes de pause sur place pour surveillance
- 4 Un temps de surveillance d'environ 15 minutes dans une zone aménagée pour votre sécurité

Le parcours de vaccination dure entre 30 et 45 minutes.

Avec quels documents dois-je me présenter à la vaccination ?

Lors de mon rendez-vous pour me faire vacciner, je présente **ma carte vitale et ma carte d'identité**.

Comment fonctionne le consentement ?

Le consentement est recueilli sur place, après avoir délivré les informations relatives à la vaccination. Il n'est pas utile de préparer de documents en amont. Le consentement peut être oral ou donné par un représentant légal s'il est nommé.

Comment s'organise la seconde injection ?

Le centre de vaccination vous indiquera la date du second rendez-vous, sachant que la date est programmée dans le système de réservation dès votre première prise de rendez-vous.

J'ai des questions sur la vaccination, que faire ?

Pour toute question sur la vaccination, je prends rendez-vous et consulte mon médecin traitant.